



Cité Scolaire
Hélène Boucher



académie
de Nancy-Metz



Section sportive Handball masculin COLLEGE Hélène Boucher 2024/2025

Réussite Scolaire & Excellence Sportive



La section sportive scolaire est une structure officielle au sein de l'Éducation Nationale. A Thionville, elle est née du partenariat entre le Collège Hélène Boucher, l'équipe éducative d'EPS de la Cité Scolaire et le Thionville Moselle Handball.

Ouverte il y a plus de 10 ans pour le lycée la section sportive handball a choisi de s'adresser également depuis la rentrée scolaire 2022 aux élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} afin d'offrir une continuité sur les années collège et lycée.

Elle est ouverte aux jeunes garçons qui pratiquent le handball aux niveaux national, régional et départemental qui présentent un potentiel de progression et une très forte motivation.

Les collégiens retenus pour intégrer la section sportive à la rentrée de septembre 2023, évolueront dans un environnement où réussite scolaire et excellence sportive seront les maîtres mots.

Idéalement, le groupe sera de 12 à 16 joueurs qui bénéficieront de 2 entraînements par semaine. L'emploi du temps scolaire sera aménagé afin de libérer les joueurs pour les séances d'entraînement prévues le mardi et le jeudi de 15H00 à 17H00 et pour les compétitions scolaires qui se déroulent les mercredis après-midi (ou journée en fonction des déplacements).

L'encadrement sportif et la logistique sont assurés par le Thionville Moselle Handball et ses entraîneurs disposant des diplômes requis pour encadrer des joueurs en section sportive.

Les Objectifs de la section sportive

La structure est organisée autour d'un projet global de formation. Il s'agit d'accompagner le collégien dans un double projet ambitieux :

Au niveau scolaire :

- ✓ Poursuivre ses études dans un environnement optimal pour réussir et s'épanouir dans ses années collège
- ✓ Réduire les difficultés relatives à la scolarité dans le cadre d'une pratique sportive intensive,
- ✓ Rendre le joueur autonome dans sa gestion quotidienne et son organisation,

Au niveau sportif :

- ✓ Développer des savoirs faire individuels et collectifs relatifs à la pratique du handball,
- ✓ Travailler en complémentarité avec le collectif où le joueur évolue,
- ✓ Préparer les joueurs à devenir les acteurs de leur sport et à évoluer à moyen terme à haut niveau,
- ✓ Valoriser et favoriser les progrès en permettant l'accès aux niveaux régional et national.
- ✓ Représenter le collège dans les compétitions organisées par l'UNSS (*la section sportive handball du Lycée Hélène Boucher évolue en "Excellence", plus haut niveau national des sections sportives*).

Conditions d'admission

- ✓ Être admis en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}.
- ✓ Présenter un « potentiel » sportif et être particulièrement motivé par le projet proposé par l'encadrement de la section et du collège.

✓ Faire acte de candidature en retournant le formulaire ci-joint avant le **lundi 1^{er} avril 2024** à l'adresse mail suivante : karine.chaboisseau@ac-nancy-metz.fr

✓ Compléter le dossier de candidature que vous trouverez ci-dessous et le déposer complet, le jour des tests d'évaluation (mercredi 3 avril 2024).

Les candidats seront réunis, le :

Mercredi 3 avril 2024
De 14H30 à 16H00
Au Gymnase Jean-Pierre ADAMS
Avenue Saint Exupéry à THIONVILLE

Le groupe d'évaluation sera composé :

- De cadres techniques du Thionville Moselle Handball plus particulièrement du cadre technique diplômé d'Etat encadrant les entraînements de la section sportive,
- Du coordonnateur de la section sportive qui proposera et validera la sélection sportive avec le Proviseur
- D'un cadre technique des instances départementales de la fédération française de handball, qui apportera son expertise.

Recrutement et admission

Suite au dépôt du dossier et de la participation aux tests d'évaluation, une commission réunissant le Proviseur de la Cité Scolaire, La Principale Adjointe, la coordonnatrice de la section sportive, les entraîneurs, étudie les candidatures début avril.

L'établissement enverra par courriel la décision prise avant fin avril 2024.

Sont pris en compte dans la décision et pour chaque candidat : le niveau scolaire (résultats et appréciations) ainsi que le niveau sportif et les perspectives d'évolution.

Suivi individuel

La mise en place d'un dialogue et d'un suivi régulier entre les différents acteurs de la section sportive notamment les professeurs principaux, la vie scolaire, les entraîneurs, le référent club, l'élève et les parents permettra d'intervenir au plus juste en cas de difficultés particulières.

La coordonnatrice de la section, Madame CHABOISSEAU Karine, assure le suivi de la structure et l'encadrement des équipes UNSS. L'encadrement technique et sportif des séances d'entraînement, soit deux séances hebdomadaires sera assurée par un entraîneur diplômé du TMHB.

Logistique et hébergement

Les joueurs peuvent choisir d'être externes, demi-pensionnaires.

Le collège dispose d'une demi-pension ouverte chaque midi, du lundi au vendredi.



55, boulevard Foch
Tél. 03.82.53.21.88
57100 THIONVILLE
Ce.0570107@ac-nancy-metz.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'ENTREE EN SECTION SPORTIVE HANDBALL

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025



Inscription

1. Faire Acte de candidature :

En retournant la fiche ci-jointe (n°1) par mail à : karine.chaboisseau@ac-nancy-metz.fr

Avant le lundi 1^{er} avril 2024

2. Faire les Tests sportifs : **Mercredi 3 avril de 14H30 à 16H00 Gymnase JPA à Thionville**

3. Rendre le Dossier administratif complet :

Mercredi 3 avril à l'occasion des tests sportifs

- La fiche de renseignements (fiche n°2)
- Une Photocopie des 2 derniers bulletins scolaires de l'année en cours
- La Charte d'engagement signée par l'élève et sa famille
- Une lettre de motivation du joueur

Vous recevrez la réponse de l'établissement par courriel avant fin avril 2024.



académie
de Nancy-Metz

ACTE DE CANDIDATURE (fiche n°1)

A retourner par mail à : karine.chaboisseau@ac-nancy-metz.fr

.....

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Adresse :

Date de naissance :

Etablissement et classe fréquentés actuellement :

Classe demandée à la rentrée de septembre 2024 :

o = U
..... U
..... 8 kh° u

Signature de l'élève :

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,,
autorise m[] fils eÁ] a cÁ ^!Á|^ÁH a;Á!| &@in
aux tests de sélection pour l'entrée en section sportive au Collège Hélène Boucher de Thionville à la rentrée
de septembre 2024.

Signature du responsable légal



FICHE RENSEIGNEMENTS (fiche n°2)

❖ IDENTITE DE L'ÉLÈVE

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Adresse :

Qualité souhaitée : Externe Demi-pensionnaire



(portable) :

Mail :

❖ SCOLARITE

Classe redoublée :

Etablissement scolaire fréquenté à la rentrée de septembre 2023 :

Moyenne en EPS (année scolaire 2023/2024) :

Licencié U.N.S.S : oui non en quelles classes :

Autres activités sportives (en dehors du handball) pratiquées en UNSS :

❖ RESPONSABLES LEGAUX

MERE OU TUTRICE

NOM-Prénom :

Adresse :



 (domicile) :  (portable) :

Mail :

PERE OU TUTEUR

NOM-Prénom :

Adresse (si différente de la précédente):

 (si différent du précédent) :  (portable) :

Mail :

❖ **DONNEES PERSONNELLES**

NOM et Prénom :

Club actuel : Entraîneur :

Poste préférentiel :

Droitier Gaucher

❖ **CURSUS SPORTIF**

Saison sportive	Pratique Jours d'entraînements et durée	Poste ou place occupée dans l'équipe	Sélections (départementale, régionale...)	Palmarès ou titres obtenus y compris UNSS
2023/2024				
2022/20223				
2021/2022				

❖ **ACCIDENTS/BLESSURES**

Blessures	date	Siège de la blessure et gravité	Temps d'indisponibilité

Renseignements particuliers à signaler concernant la santé de l'élève (ex : allergies, problème de santé particuliers ...) :

.....
.....

CHARTRE D'ENGAGEMENT

La section sportive handball du lycée Hélène Boucher offre à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie tout en leur permettant de suivre une scolarité normale. En conséquence de quoi,

L'établissement s'engage :

- À placer les élèves dans les meilleures conditions tant au niveau scolaire qu'au niveau de la pratique sportive : emploi du temps, conditions de pratique, suivi scolaire
- À communiquer de façon régulière avec les parents
- Le référent section s'engage à assurer le suivi scolaire et pédagogique des élèves.

N.B : le conseil de classe pourra suspendre les séquences d'entraînement de l'élève si les résultats scolaires se révélaient insuffisants.

Les parents s'engagent :

- A suivre régulièrement le travail scolaire,
- A communiquer à l'établissement ET au référent responsable de la section toute information de nature à modifier l'engagement de l'élève dans la section.

L'ELEVE : NOM :

PRENOM :

S'engage :

- **À suivre la section sportive pour l'ensemble des années scolaires de présence dans l'établissement**
- **À avoir un comportement respectueux et responsable au sein de l'établissement, à l'égard de tous les membres de la communauté éducative,**
- À respecter les règles de fonctionnement de la section sportive (présence régulière aux entraînements et respect des horaires)
- À fournir un travail scolaire régulier et sérieux
- À s'investir avec motivation et dynamisme dans la pratique sportive, aussi bien dans les entraînements hebdomadaires que dans les compétitions UNSS
- À avoir une hygiène de vie compatible avec la pratique intensive du sport (s'alimenter normalement, profiter des moments de repos pour récupérer, ne pas fumer, ne pas consommer de substances illicites...)
- À signaler au coordonnateur de la section tout problème d'ordre scolaire, physique ou relationnel qui pourrait avoir des conséquences sur les résultats scolaires et sportifs.

Fait à

le

Signature des parents

Signature de l'élève